

De : Dany Bouchard [<mailto:dbouchard@valjalbert.com>]
Envoyé : 14 mai 2012 09:44
À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)
Cc : Michele Castonguay
Objet : RE: Réponses au DQ7 - demande de copie conforme

Bonjour Madame,

Réponse à vos questions du 07 mai 2012.

1. Comment conciliez-vous l'accès au Village Historique de Val-Jalbert avec les activités de Q7.1 cette clientèle sans maintenir un débit esthétique durant ces périodes ?

Réponse : *En ce qui concerne le premier volet de votre question, qu'entendez-vous par concilier l'accès au Village ? Selon ma compréhension de votre question, les clients qui dorment en hébergement sur le site ont accès au site à partir du moment de l'enregistrement jusqu'à leur départ le lendemain matin. Le forfait inclus l'hébergement, le souper et le petit déjeuner au restaurant du moulin ainsi que l'accès au site. Les autres clients ont accès au restaurant en soirée dont les clients qui séjournent au camping. Nous offrons également aux détenteurs de passeport (clients locaux) l'accès au site en soirée (jusqu'à 21 :00) du 16 juin au 19 août. Les touristiques qui veulent accéder au site en soirée doivent réserver au restaurant du vieux moulin.*

Pour le deuxième volet de votre question, vous trouverez en annexe à mon courriel un tableau résumant les demandes qui pourraient être adressées à la SECLSJ à titre de patron de turbinage dont 400 heures pour le maintien d'un débit esthétique en soirée. Afin que vous puissiez mieux comprendre ce tableau, je vous ai également joint le calendrier d'ouverture 2012, accès passeport.

*Comme vous pourrez le constater selon l'exemple (calendrier 2012), nous estimons à **400 heures** supplémentaires le maintien d'un débit esthétique en soirée pour la clientèle hébergement, camping et restauration. Ces heures permettront à nos clients (hébergement, camping et restaurant) de profiter de la mise en lumière dans la chute. Lorsque l'hébergement et le camping seront fermés, il n'y a pas de maintien du débit esthétique en soirée.*

Au moment de la mise en service de la centrale, si la demande de 200 heures additionnelles de maintien du débit esthétique par la SECLSJ n'est pas acceptée, la Corporation devra prendre les dispositions pour ajuster son horaire d'ouverture notamment pour la clientèle en hébergement, en camping et au restaurant (ex : le matin petit-déjeuner ou le soir souper).

Je demeure disponible à vous répondre si mon explication n'est pas claire et que vous avez besoin de d'autres explications à ce sujet.

2. En saison hivernale, le site serait fréquenté par combien d'adeptes de ski de fond et de raquette ? Peuvent-ils accéder au village historique sans passer par l'accès contrôlé ?

Réponse : *Je tiens d'abord à préciser que l'accès au site en hiver n'a aucun lien avec le projet de mini-centrale. Cette décision a été prise en 2009 et sera maintenue quelque soit la décision concernant la mini-centrale. Il y a eu un changement de vocation au Village historique qui est passé de parc municipal à site touristique. En hiver, 2 500 adeptes de ski de fond et de raquette ont été comptabilisés par le Club de Plein air de Roberval à l'hiver 2012. Ils doivent traverser la barrière d'accès à l'entrée du site mais la pratique de ces activités est possible uniquement du côté*

ouest de la rivière c-à-dire du côté camping. Aucune piste n'est balisée du côté du site touristique. Ceux qui pratiquent la raquette peuvent avoir une vue de la chute du côté ouest de la rivière Ouatouchouan. Par contre le point d'observation est uniquement accessible via un sentier spécial « escarpés » et en marge des pistes régulières.

L'exploitation du site en hiver est conditionnelle à la rentabilité. La rentabilité relève de plusieurs considérations dont les comportements et besoins de la clientèle touristiques hivernale. Jusqu'à maintenant, les analyses et recommandations suite à nos consultations nous indiquent que l'exploitation en hiver ne serait pas rentable. Encore une fois, ce n'est pas le projet de mini-centrale qui entre en considération et ce malgré les incertitudes entourant l'aspect visuel de la chute. La chute est un élément du produit hivernal, il n'est pas le seul ni le plus important. Nous analysons l'opportunité de faire une exploitation hivernale, pour certaines semaines achalandées, mais le produit devra nécessairement être orienté davantage sur une expérience globale plutôt que sur un produit uniquement centré sur la chute. Si, dans le futur, la Corporation identifie une opportunité de développement en hiver, celle-ci verra à travailler de concert avec la SECLSJ sans compromettre la rentabilité du projet.

3. En saison estivale, comment la Corporation entrevoit-elle développer la mise en lumière de la chute avec un horaire jusqu'à 23 :00 pour 92 des 163 soirées ?

Réponse : *Nous estimons à environ 400 heures de maintien du débit esthétique en soirée pendant 119 soirées avec une moyenne de 3,36 heures additionnelles à nos heures d'ouverture régulières (selon exemple : calendrier 2012). Ces heures permettront notamment l'exploitation du système d'éclairage dans la chute. En matinée, le débit esthétique sera maintenu en fonction des heures régulières d'ouverture du site.*

Encore une fois, nous avons l'intention de démontrer à la SECLSJ qu'une demande de 200 heures additionnelles du maintien du débit esthétique est importante pour la clientèle en hébergement et en camping. Que ce soit pour le projet de mise en lumière ou bien pour la période du petit-déjeuner, nous anticipons avoir à faire des ajustements aux heures ou à la période d'ouverture du site afin de couvrir convenablement et avec le moins d'impact possible, les heures de forte affluence de la clientèle en hébergement et en camping.

En espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, je demeure à votre disposition pour toutes questions additionnelles.

Salutations distinguées !

Dany Bouchard

CALENDRIER POUR LES DÉTENTEURS DE PASSEPORT — SAISON 2012

MAI 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	30	24	25	26	27	28
						29

OCTOBRE 2012						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

LÉGENDE		DERNIÈRE ENTRÉE
★	Tous les jours de 10 :00 à 16 :00	15 :00
★	Tous les jours de 10 :00 à 17 :00	16 :00
★★	Tous les jours de 09 :00 à 21 :00	19 :30
★	Lundi au vendredi de 10 :00 à 16 :00	15 :00

★	Accès pour la marche seulement, aucune animation ou service disponible	
★★	En soirée, accès pour la marche seulement, illumination de la chute, aucune animation ou service disponible	



Lauréat 2011

CATÉGORIE
 EXPÉRIENCE TOURISTIQUE
 DE L'ANNÉE AU CANADA